

FEDERATION SYNDICALE

des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 PARIS
Tél 01 44 62 12 00 / Fax 01 44 62 12 34

Emploi : la saignée...

Une CDSP s'est tenue le 22 septembre ■ Objet : présentation du bilan social 2010 ■ Les nouveaux comités techniques nécessitent autre chose qu'un seul bilan ■ La DSEM doit donc nous présenter son CAP 2012 très bientôt...

Un bilan social peu lisible...

Les documents présentés le 22 septembre font état d'un effectif de 1593 agents fin 2010. Or, les listes électorales de la DSEM pour cet automne 2011 nous donnent le nombre de 1672 agents !

Evidemment, tout le monde a bien compris que la DSEM n'a pas créé d'emploi. Les 1593 agents sont ceux et celles "qui travaillent" ; les listes électorales intègrent, elles, tous les agents y compris ceux en CLM, CLD ou en DAFA.

Difficile dans ces conditions de pouvoir faire des comparaisons ! La seule possible est de regarder les effectifs entre deux élections et, là, les chiffres parlent. En 2007, 1849 agents étaient recensés ; 4 ans plus tard, 1672. PPO ne peut expliquer à lui seul ces disparitions !

Des territoires dépecés...

L'intérêt d'un bilan social serait de faire apparaître pour chaque territoire l'évolution des effectifs d'une année sur l'autre. En l'absence de telles données, personne n'arrive à mesurer

l'impact des suppressions d'emplois sur les conditions de travail.

Or, pour ne prendre que deux territoires, le choc en la matière est violent :

- sur le territoire Auvergne : on passe de 34 à 25 agents pour cause de retraites et de DAFAS,
- sur Beauce Sologne : neuf suppressions de postes et un seul remplacement !

Seule annonce côté emploi : une trentaine d'apprentis en formation "relation client" dont on ne sait si ces personnes resteront à la DSEM.

Imposer la transparence !

La Poste nous abreuve de discours sur le dialogue social et la nécessité d'avoir des "partenaires sociaux". Ce qui compte pour nous avant tout, c'est déjà d'appliquer les textes et règles en vigueur. C'est la condition indispensable à toute discussion avec nos responsables, quel que soit le résultat de cette discussion !

Les élections du 18 octobre, outre qu'elles vont établir la représentativité des uns et des autres, sont l'occasion de mettre en place de nouvelles instances : les comités techniques.

Nouveauté : les CT seront consultés pour avis à propos de « *la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences* ». Cette disposition a au moins le mérite d'imposer à chaque direction de présenter son CAP en lieu et place d'un bilan social de l'année passée. Encore faudra-t-il l'imposer et avec des chiffres qui ne prêtent pas à discussion ! C'est pourquoi SUD-PTT a demandé que le premier comité technique de la DSEM soit, entre autres, consacré à cette "gestion prévisionnelle des effectifs" et que les chiffres nous soient présentés territoire par territoire.

Emploi et régimes de travail intimement liés !

Le directeur a rappelé qu'il n'y avait pas de changement organisationnel en perspective.

La méthode Lean ne viserait qu'à rendre la DSEM "plus efficace", notamment à travers la gestion de la doc, les process logistique...

Pour autant, il y a bien un risque à ne pas réagir à la décrue de l'emploi : un risque de voir remis en cause des régimes de travail négociés lors du passage aux 35 heures en 2000. Sans parler de la dégradation des conditions de travail.

Une fois passées les élections du 18 octobre, c'est cet enjeu qu'il va falloir porter dans tous les services de la DSEM.

C'est ce que proposera SUD-PTT à toutes les fédérations syndicales afin de créer un front syndical commun contre les suppressions d'emplois et pour le maintien de nos régimes de travail.

Votez SUD-PTT aux élections des CT et CAP/CCP !

Préparons un front syndical commun pour s'opposer aux suppressions d'emplois !

Quand suppression d'emploi rime avec nimporte quoi...

Six agents du Territoire de Beauce Sologne ont reçu des "lettres de mission".

D'habitude, une lettre de mission a un caractère ponctuel, voire exceptionnel. C'est pour cela qu'on parle de mission.

Là, la mission d'un des six débutait le 1er juillet 2011 pour se terminer « *au moins jusqu'à la fin de l'année 2011* ». Et donc, peut être encore en 2012 !...

Un des agents a pour mission « *d'effectuer des prestations de remplacement du référent de l'atelier de maintenance pour la mise en route des techniciens* ». Visiblement, on est dans le remplacement d'un agent par un autre qui n'a pas le grade ou le contrat de travail adéquat. Quand on en est à ce stade, c'est qu'il y a véritablement un problème d'emploi. D'où notre demande d'une présentation du CAP 2012 territoire par territoire.

Un CTP pour rien...

C'est le sentiment qui prévalait au CTP qui s'est tenu le matin du 22 septembre, jour de la CDSF.

Celui-ci devait émettre un avis sur un "projet" de mutualisation des trois centres d'appels Guadeloupe, Martinique, Guyane en un seul centre "Support et Téléservices" hébergé par l'ATM de la Martinique.

De fait, il n'y avait pas de projet puisque tout avait déjà été réglé, y compris du point de vue RH. Le texte de présentation évoquait même « *une bascule sur le CA de la Martinique intervenue au fil de l'eau depuis 2010, soit pour pallier un manque de ressources, soit pour prendre le relais dans certains créneaux horaires non assurés par les CA de la Guadeloupe et de Guyane* ».

Dans ces conditions, une majorité des représentants syndicats n'a pas pris part au vote !